

AIDEZ-NOUS à former les professionnels de DEMAIN!

QUI sommes-nous ?

Créé en 1915 pour les orphelins de guerre du personnel des PTT, le **Foyer de Cachan est une association reconnue d'utilité publique, abritant le lycée professionnel Robert Keller sous contrat avec l'Éducation nationale.**

Nous formons des jeunes notamment en difficultés scolaires. Nous leur donnons confiance pour les amener vers une réussite professionnelle, grâce à un environnement pédagogique de haut niveau.

De NOUVEAUX PROJETS FINANCÉS grâce à la taxe d'apprentissage

- La rénovation du plateau d'électrotechnique et l'achat de box avec installations électriques pour des mises en situation professionnelle des élèves.



- L'achat de tablettes pour une pédagogie moderne.

- L'installation d'outils et de matériels spécifiques au sein du container de formation à la sécurité-incendie pour des exercices de mises en situation réelles.



• EN CHIFFRES •

460 élèves
dont 96 internes
45 professeurs

• NOTRE MISSION •

**FORMER
ÉDUCER
INSÉRER**
des jeunes en
difficultés scolaires

NOS FORMATIONS, de la 3^e Prépa Pro au Bac Pro et Classes Prépa

-  **Les métiers de la Sécurité**
Bac pro, CAP, prépa-concours aux métiers de la sécurité.
-  **Commerce** Bac pro
-  **Soins à la personne** Bac pro, CAP, Prépa Métiers de la Santé
-  **Électrotechnique** CAP, Bac pro

• NOS RÉSULTATS •

**95 %
de réussite**

pour l'ensemble de nos filières, un taux au-dessus de la moyenne nationale.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE, le seul impôt libre d'affectation

Nous verser la taxe d'apprentissage, c'est **investir directement dans le développement de la professionnalisation.**

Cela permet aux élèves d'améliorer leurs conditions d'études et leur employabilité, d'acquérir un savoir-faire et un savoir-être grâce à des équipements de pointe correspondant à leur filière professionnelle.

Pourquoi LE FOYER DE CACHAN ET SON LYCÉE PROFESSIONNEL ROBERT KELLER ?

En nous versant votre taxe d'apprentissage, vous nous permettez d'accomplir, au service de la pédagogie et de l'insertion professionnelle, d'importants investissements.

Grâce à votre contribution, nos élèves vont pouvoir **bénéficier de plates-formes techniques équipées comme dans les entreprises** susceptibles de les accueillir en stage, voire de les employer après leur formation.



Les projets pour lesquels nous avons BESOIN DE VOUS

Cette année, nous avons besoin de 500 K€ pour :

- La poursuite de la **mise aux normes du plateau électrotechnique**.
- L'achat de **matériels professionnels spécifiques à nos filières**.
- L'acquisition de **matériels informatiques** (ordinateurs portables, tablettes, imprimantes, ...), de **logiciels** et de **licences**.



**Des questions
concernant votre
taxe d'apprentissage ?**

Contactez Haoua Guira
haoua.guira@
foyerdecachan.fr
01.45.46.70.92
06.31.82.78.34

Comment nous faire bénéficier de votre TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Le Lycée professionnel Robert Keller, établissement du Foyer de Cachan, est habilité à percevoir **jusqu'à 13 % de votre taxe d'apprentissage**.

Vous pouvez désormais effectuer votre versement directement au Foyer de Cachan.

1 • Soit en nous renvoyant la promesse de versement ci-jointe

2 • Soit en nous adressant un chèque à l'ordre du Foyer de Cachan

Lycée des Métiers Robert Keller
36, avenue du Président Wilson
94234 Cachan
CODE UAI :
0940823J



**Pour 2020,
date limite
de versement :
29 FÉVRIER**